



BOUST *Inform*

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS BOUST SEPTEMBRE 2018

Mairie de Boust

63, rue du Général de Gaulle
Tél : 03 82 50 30 48—Fax : 03 82 50 30 36
communedeboust@orange.fr
Site : www.boust.org

Le Mot *du Maire*

Chers Boustois, chères Boustaises,

Comme vous avez pu le constater, même pendant la période de vacances scolaires l'activité de la commune n'a pas faibli -Travaux de peinture et d'embellissement, mise en conformité des armoires électriques- se sont enchaînés durant plusieurs semaines, tout cela étant mené de main de maître par l'équipe habituelle, aidée en cela par un jeune Boustois embauché pour deux semaines : M. Mathieu Sigler.

Nous totalisons 146 élèves à la rentrée 2018 et permettez-moi de faire un petit rappel pour les personnes qui souhaitent inscrire ou désinscrire leur enfant d'une école dans une autre : vous avez obligation de faire la demande en Mairie et d'avoir l'accord des deux Maires concernés, ainsi que des directeurs d'école. Dans certains cas, le fait de ne pas le faire peut provoquer de réels problèmes de fermeture de classe.

Suite au départ de Mme Céline Felten, il m'est revenu la charge de la remplacer. Un choix commun entre le directeur d'Ecole et la Mairie s'est arrêté sur Mme Nathalie Mousseler. Celle-ci bénéficie déjà d'une longue expérience dans le domaine de la petite enfance à l'école de Puttelange-lès-Thionville. Souhaitons-lui pleine réussite dans son nouveau poste.

Dans la continuité de la petite enfance, et sans rentrer trop dans les détails, nous avons été confrontés à un problème de taille. En dernière minute, et ceci juste avant les vacances, une annonce émanant du Ministère de l'Education Nationale nous a informés que le projet des mercredis qui devait être pris en charge comme de l'extrascolaire se transformait en périscolaire. Dans ce cas de figure, la législation en impose la prise en charge par les communes et non plus par la CCCE. Il en résulte un coût supplémentaire pour les Mairies et les parents. Un nombre insuffisant d'enfants inscrits courant août nous a empêchés d'ouvrir un périscolaire le mercredi à Boust. Grâce à la solidarité de tous les acteurs, et avec l'accord des Maires de Cattenom, de Zoufftgen et de Volmerange-lès-Mines (MM. SCHIBI, PAQUET et LORENTZ), ainsi que des responsables des Associations, l'accueil des enfants de Boust n'ayant pu trouver une solution de garde alternative a pu être organisé dans ces communes. Mes remerciements à toutes ces personnes qui ont œuvré pour trouver une solution acceptable pour chacun. Pour la première semaine de la rentrée scolaire, l'association ECLOS compte déjà une moyenne de 70 à 80 repas jour. Le problème du mercredi reste posé. Pour le moment, le nombre d'enfants est toujours insuffisant pour ouvrir un périscolaire à Boust, mais, si le nombre était en augmentation suffisante, une solution serait mise en place.



Le cadre de vie est une de nos préoccupations quotidiennes, le fleurissement en fait partie. Les efforts consentis par chacun et, en particulier, par les employés communaux sont souvent réduits à néant par le comportement de quelques-uns. Ceux-ci n'ont d'autre préoccupation que le plaisir de saccager les fleurs et autre parterres, sans compter parfois le matériel communal, pire encore le bien privé d'autrui sans aucune raison si ce n'est celle de la bêtise. Il en va de même pour certaines personnes qui promènent leur chien et qui n'ont aucun scrupule à les laisser faire leurs déjections sur le domaine public ou privé. Je rappelle que nous avons mis en place des distributeurs avec des sachets à cet effet et nous avons également la possibilité d'en fournir gratuitement en Mairie. Il est inadmissible de

voir les entourages de boîtes aux lettres remplis de crottes de chien. Sans donner trop d'importance à ce phénomène récurrent et aux plaintes en Mairie qui en découlent, nous pouvons gérer ces incivilités par une simple prise de conscience de chacun.



Les travaux d'été nous ont conduits à un nettoyage d'ampleur du jardin sud de la salle St Maximin. En procédant de la sorte, cela facilitera l'entretien des bâtiments. Une mise en valeur de cet emplacement sera réalisée prochainement. Dans cette optique, toutes les idées et conseils sont les bienvenus.

Concernant l'Eglise St-Maximin, une étude diagnostic confiée à un architecte conseil agréé par les Bâtiments de France est en cours de réalisation. Nous ne manquerons pas de revenir sur ce sujet qui posera un réel problème de financement. La mise aux normes électriques est terminée ; la totalité de la facture sera prise en charge par le Conseil de Fabrique. Les travaux de mise aux normes de la chaufferie sont dans la phase « choix du bureau d'études »



Dimanche 16 septembre, nous aurons le plaisir d'ouvrir 4 sites pour la journée du patrimoine, ce qui est exceptionnel au sein de la CCCE. Je vous conseille vivement de vous rendre dans chacun d'entre eux pour constater et apprécier le travail effectué par les bénévoles de l'Association Culture et Patrimoine. Exceptionnellement, l'association ouvrira l'observatoire de la ligne Maginot de Boust, ainsi que, en accord avec M. le Maire de Breistroff-la-Grande, le nouveau site de la Chapelle de Boler, qui se situe sur le ban de cette commune.

En espérant que cette journée soit une réussite pour toutes et tous étant donné le nombre d'heures de travail fourni par cette association, je vous souhaite une agréable rentrée et vous donne rendez-vous avec les membres de Culture et Patrimoine pour une visite guidée du patrimoine local.

Guy KREMER,
Maire de Boust

Compte rendu du Conseil Municipal du 30 juillet 2018

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention spécifique de mutualisation des moyens pour l'entretien de base des plantations sur voiries d'intérêt communautaire avec la CCCE ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention spécifique de mutualisation des moyens pour la taille des plantations sur voiries d'intérêt communautaire avec la CCCE ;
- de créer un emploi d'agent social pour seconder l'enseignant à l'école maternelle en remplacement de l'agent démissionnaire ;
- des modifications budgétaires au budget eau en fonctionnement recettes chapitre 77 - article 777 : - 12 932,25 € ; chapitre 042 - article 777 : + 12 932,25 € ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de mutualisation des moyens pour l'entretien des plantations avec la CCCE, concerne les avenants n° 1 et 2 avec la CCCE ;
- de missionner l'Atelier Grégoire André – architecte du patrimoine— afin de réaliser une étude diagnostic de l'église qui consiste à établir une approche sanitaire dans sa globalité tant au point de vue patrimonial, sanitaire que réglementaire. La dépense est de 10 700 € HT. Le conseil municipal sollicite des subventions auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs ;
- d'approuver le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) portant sur le transfert de charges de la compétence GEMAPI ;
- d'approuver l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel, fournitures et services en matière d'efficacité énergétique coordonné par la Métropole du Grand Nancy.

Prochaine réunion d'information de la CLI (Commission Locale d'Information) du CNPE :

mardi 16 octobre à 14h

Salle des délibérations du Département de la Moselle
à Metz

ouverte au public.

Toute l'actualité du
Centre nucléaire du site de Cattenom

se trouve sur le site communal sous la rubrique :

ACTUALITÉS DU CNPE

AGENDA DES MANIFESTATIONS 2ème semestre 2018

DU SAMEDI 15 AU JEUDI 20 SEPTEMBRE 2018 :

Centenaire de l'Armistice de 1918
Exposition « Chemin de Croix, Chemin de Mots »
de M. Sylvain DESSI,
au Centre Socioculturel de Boust,
samedi et dimanche de 14h00 à 18h00
Du lundi au jeudi de 16h00 à 20h00.



*M. DESSI est photographe et
auteur du livre
« le bleuet et le coquelicot ».*

**JEUDI 20 SEPTEMBRE à 18 h
au centre socioculturel :**

Conférence : « du fer à l'enfer ».



DIMANCHE 16 SEPTEMBRE 2018 :

Journée du patrimoine, programme détaillé au dos de cette feuille.

DIMANCHE 11 NOVEMBRE 2018 :

Commémoration de l'armistice de la 1ère Guerre Mondiale

DIMANCHE 18 NOVEMBRE 2018 :

Repas des aînés

SAMEDI 8 DÉCEMBRE 2018

Saint Nicolas dans les rues de Boust de 15h45 à 17h00

Marché Artisanal et Gourmand au Centre socioculturel de 16h00 à 20h30

LUNDI 31 DÉCEMBRE 2018 :

Saint Sylvestre organisée par le Tennis club de Boust

**Suivez
toute l'actualité communale
et les actualités
des associations sur le site :
www.boust.org**

ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS

RLB :

reprises des activités du jeudi après-midi :

le 13 septembre 2018

**Pause le jeudi 20 septembre en raison de l'exposition
Chemins de Croix...Chemins de Mots... au Centre
socioculturel**

**Café – klatsch offert par la commune
le jeudi 27 septembre 2018 de 15h à 18h**

Association pour le Don du Sang :

2 collectes :

- ◆ le vendredi 26 octobre à Boust de 16h à 19h30
- ◆ Le jeudi 6 décembre à Puttelange-lès-Thionville de 16h à 19h30



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE 2018

Observatoire de
Boust



Église
Saint-Maximin



Chapelle de Boler

LA RENTRÉE DES ENSEIGNANTS ET DES AIDES MATERNELLES

L'équipe se compose de :



De gauche à droite au premier rang : Mme Nathalie MOUSSELER, aide-maternelle ; Mme Michèle FONTAINE, petite et moyenne section école maternelle ; Mme Pauline ROULS, moyenne et grande section école maternelle (en alternance avec Mme FREISZ) ; Mme Eliane GUERDER, aide-maternelle ; Mme Emmanuelle AUVRAY, CE1/CE2 ; Mme Caroline FREISZ, moyenne et grande section école maternelle ; Mme Gaëlle BOMONT, CP et CE1 ; Mme Gisèle MOMMATI, remplaçante de M. le Directeur (CM2) 1 jour par semaine, et en alternance sur les classes de Mme AUVRAY et de Mme BOMONT.

Au 2ème rang : M. Christophe POIDEVIN, remplacement sur tout le secteur de la circonscription, affecté sur le site de l'école de Boust ; M. Frédéric MATHECOWITSCH, directeur et enseignant pour la classe de CM 2 ; M. Arnaud DUCHEMIN, CE2 et CM1.

Mme Nathalie MOUSSELER, nouvelle aide-maternelle, entrée en fonction le 30 août 2018. Elle travaille dans la classe de petite et moyenne section de Mme Michèle FONTAINE.



LA RENTREE DE L'ASSOCIATION ECLOS



De gauche à droite :

Florian LOUIS, Kiara D'AMBROSIO, Marine BONNARD, Isabelle BUJON, Sylvie LEVEQUE, Carole RECH, Pascaline BRENNER, Michèle PACI et Morgane WALDUNG.

De gauche à droite :

Armande MARX, Amélie DURANTEAU et Bernadette RUSSO .



INFORMATIONS



INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

Collecte des encombrants par la CCCE à titre gratuit :

Les demandes d'enlèvement sont à faire par téléphone au 03 82 82 05 60 ou par mail à accueil@cc-ce.com.

Les encombrants doivent pouvoir être ramassés à 8h au jour convenu.

Encombrants acceptés : électroménager, mobilier d'aménagement, matériel sanitaire, objets (vélo, tables à repasser, articles de sport...). 50 kg maximum par objet et 1 m³ par adresse.

Site communautaire :

Pour voir les actualités ainsi que les offres d'emploi, veuillez consulter le site de la communauté de Commune de Cattenom et Environs: www.ccce.fr

Office du Tourisme communautaire :

Les coordonnées de l'Office de Tourisme communautaire sont:

Par téléphone: 03 82 56 00 02

Par email: otcommunautaire@cc-ce.com

Toutes les informations sur le site: www.tourisme-ccce.fr

MISSION LOCALE MOBILE RURALE

Permanence de la Mission Locale Mobile Rurale à Boust devant la Mairie, 63 rue du Général de Gaulle :

Les jeudis: 27 septembre ; 29 novembre ; 10 janvier 2019 ; 21 février 2019 et 4 avril 2019.

Possibilité de prendre rendez-vous au préalable au 03 82 82 85 15.

Mission locale du Nord Mosellan : 7B rue du Moulin à THIONVILLE - www.mlnm.fr

BOIS D'AFFOUAGE



La réservation du bois de chauffage 2018/2019 est ouverte pour les habitants de Boust. Si vous êtes intéressés pour façonner du bois d'affouage, veuillez-vous inscrire en Mairie par téléphone au 03 82 50 30 48 ou passer à l'accueil avant le 30 novembre 2018.

Les quantités disponibles ainsi que les prix seront communiqués lors du tirage au sort, en fin d'année.

INFOS PRATIQUES



Délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports :

La Mairie de Hettange-Grande étant équipée d'une borne biométrique, il est possible d'y déposer vos demandes.

Il est impératif de prendre RDV au 03 82 53 09 59 ou au 03 82 54 83 64 aux horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 18h30

Mardi au

vendredi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00

Vous pouvez effectuer une pré-demande par le biais du site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : www.ants.gouv.fr

INFORMATIONS DEPARTEMENTALES

Madame Rachel ZIROVNIK, conseillère départementale, viendra à la rencontre des administrés de la commune de Boust

le lundi 15 octobre 2018 à 16h.

Elle vous accueillera à la Mairie.